

Conseil Municipal du 30 janvier 2023

à 18h00

N°ordre 4
N° identifiant 2022-0339

Titre Prendre acte - Rapport Égalité femmes-hommes 2022

Rapporteur(s) Mme Alexandra DUVAL
Stéphane ALLOUCH
Date de la convocation 24/01/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Vincent GATEL

PJ. Rapport égalité femmes-hommes

Membres en exercice 53
Quorum 27

Présents	43	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAUT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Samira BARRO-KONATÉ - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - Mme Alexandra DUVAL - Mme Julie FONTAINE - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Myriam MARCIL - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - Mme Chantal NOCQUET - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre-Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux</p>
----------	----	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	10	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Louis FOURCAUD	M. Robert ROCHAUD
		M. Bouziane FOURKA	M. Aurélien BOURDIER
		M. Laurent LUCAUD	Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Anthony BROTTIER
		M. Maxime PÉDEBOSCQ	M. Vincent GATEL
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD
		Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER	Mme Élodie BONNAFOUS
		Mme Clémence POURROY	M. Charles REVERCHON-BILLOT
		Mme Lisa BELLUCO	M. Didier DARGÈRE
M. Rafael DOS SANTOS CRUZ	Mme Julie FONTAINE		

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 29.
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel Commission Lien social et éducation
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative
------------------	--

L'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines est un principe constitutionnel et un enjeu de mobilisation des communes et intercommunalités.

Le principe d'égalité professionnelle femmes-hommes a été précisé dans la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emplois des agents contractuels dans la Fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la Fonction publique.

La loi n° 2014-873 du 4 août 2014 généralise ce principe et dispose que les collectivités doivent mettre en œuvre une politique intégrée en faveur de l'égalité femmes-hommes. Ainsi, les communes et les intercommunalités de plus de 20 000 habitants doivent présenter, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Au travers de ce rapport, la ville de Poitiers rappelle les engagements pris et sa mobilisation en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Dans le cadre de cet engagement, la ville de Poitiers a signé, le 8 octobre 2018, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale.

Le rapport présenté en annexe, conformément à la loi du 4 août 2014, comporte deux volets :

- un volet interne relatif à la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur son territoire.

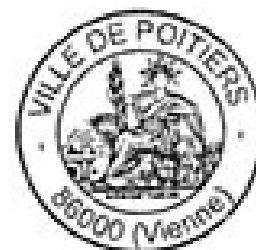
Après examen de ce dossier, il vous est proposé de prendre acte de la présentation effective du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2022 de la ville de Poitiers préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2023.

La Maire,

Le Secrétaire,

Mme Léonore MONCOND'HUY

Vincent GATEL



Affichée le	6 février 2023	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	6 février 2023
Date de réception en préfecture	6 février 2023	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20230130-169781-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.5	Politique de la ville-habitat-logement	